

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS MELODIES, un compartiment de BNP PARIBAS SELECT, Action Classic H (FR0013249422)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de compartiment de BNP PARIBAS SELECT, une société d'investissement à capital variable (SICAV) soumise aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

BNPP AM France n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de la SICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du compartiment est de permettre aux actionnaires de bénéficier d'un rendement annuel moyen supérieur à l'indice de référence du marché monétaire de la zone Euro €STR majoré de 1% (net de frais), et de profiter sur la durée de placement recommandée de 18 mois :

- d'une part de la performance des actifs diversifiés dits « risqués » afin de permettre aux porteurs de s'exposer partiellement à l'évolution (à la hausse comme à la baisse) d'un portefeuille dynamique d'actifs diversifiés. Ce portefeuille dynamique est composé d'instruments financiers à terme permettant, au travers d'indices représentatifs de ces marchés, une exposition aux marchés actions, de crédits, de taux d'intérêt et à des actifs de diversification tels que les matières premières non-agricoles,

- d'autre part d'un investissement en actifs dits « à faible risque » permettant de s'exposer au marché des taux d'intérêt court terme et de faire bénéficier les actionnaires du mécanisme de protection glissante suivant : à compter du 1er juillet 2021, la valeur liquidative portant la date de l'une des constatations trimestrielles sera au minimum égale à 95% de la plus haute valeur liquidative depuis la date de constatation (incluse) du même Trimestre l'année précédente (cf. description au paragraphe « Protection » du prospectus, qui détaille également la phase de transition portant sur les 17/09/2021, 17/12/2021 et 18/03/2022).

La performance du compartiment dépendra ainsi des performances respectives des « actifs risqués » et des « actifs à faible risque » ainsi que de l'allocation entre cette sélection d'actifs « risqués » et d'actifs dits « à faible risque ». L'ajustement de la proportion de ces actifs au sein du portefeuille est fonction de la marge rendue disponible une fois les paramètres de la Protection pris en compte.

Caractéristiques essentielles du compartiment : Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est géré, selon des techniques d'assurance de portefeuille, dont le principe consiste d'une part à ajuster une proportion d'actifs diversifiés dits « risqués » et une proportion d'actifs dits « à faible risque » au sein du compartiment en fonction d'une part de la marge de manœuvre rendue disponible une fois les paramètres de protection pris en compte et d'autre part des anticipations de la gestion. Les actifs dits « à faible risque » sont constitués de produits de taux et/ou de parts ou actions d'OPC et de produits dérivés de taux. Ils peuvent également être investis en actions et/ou en parts ou actions d'OPC assortis d'instruments financiers à terme échangeant la performance globale de ces actifs contre un rendement de type monétaire. Les actifs dits « risqués » sont constitués d'instruments financiers à terme permettant une exposition aux marchés actions, de crédits, de taux d'intérêt et à des actifs de diversification comme par exemple les marchés des matières premières non-agricoles.

La stratégie quantitative de l'allocation des « actifs diversifiés » est déterminée en deux étapes. D'une part, sur la base d'une allocation stratégique (« Allocation Stratégique », indiquée dans le prospectus), et d'autre part sur la base d'une allocation dynamique (« Allocation Dynamique »). L'Allocation Stratégique permet de définir une allocation cible de budgets de risque, sur la base de la volatilité à long terme de chacun des actifs diversifiés. Par la suite, chaque mois, l'allocation des budgets de risque est recalculée sur la base de la volatilité à court terme de chacun des actifs diversifiés. L'Allocation Dynamique consiste à rééquilibrer le portefeuille afin de revenir à l'allocation cible de budgets de risque.

La valeur de marché de l'ensemble des « actifs risqués », attendue autour de 5%, sera en permanence inférieure à 9%, correspondant à un niveau d'exposition entre 0 et 100%. Ce niveau d'exposition dépend à tout moment des niveaux de protection à assurer sur l'année à venir, ces niveaux étant égaux à 95% de la plus haute valeur liquidative observée au cours des 4 précédents trimestres. De ce fait, il est important de noter que la proportion des « actifs risqués » dans le compartiment et donc le dynamisme du compartiment dépendra des niveaux de protection acquis au cours des 4 Trimestres précédents : plus ces niveaux de protection acquis seront faibles par rapport à la valeur liquidative courante de l'action, plus l'exposition à l'évolution des « actifs diversifiés » sera importante et inversement, plus ces niveaux de protection acquis seront élevés par rapport à la valeur liquidative courante, plus l'exposition à l'évolution des « actifs diversifiés » sera faible.

En cas de fortes baisses des actifs diversifiés, le compartiment pourra être dit « monétarisé » et donc n'être exposé qu'au marché des taux d'intérêt court terme et ne plus participer à un éventuel rebond des marchés concernés, et pour une durée maximale d'un an. Par conséquent, la part du compartiment exposée à l'actif « risqué » pourrait, pour une durée maximale de 4 Trimestres, être dans certains cas provisoirement nulle. Le compartiment peut investir dans des actions de sociétés de toutes capitalisations dont le siège social est situé dans l'un des pays membres de la zone euro, jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut également investir jusqu'à 100% en obligations, titres de créances négociables et instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis ou garantis par des Etats de la zone euro et/ou émis par des sociétés dont le siège social est situé dans la zone euro. Ces titres peuvent bénéficier d'une notation « émission » minimale « Investment Grade » ou jugée équivalente, à l'exception des titres émis ou garantis par les sociétés du groupe BNP Paribas dans lesquels le compartiment peut investir sans contrainte de notation. La part des titres ayant une notation « high yield », spéculative ou jugée équivalente ne dépassera pas 20% de l'actif net du compartiment.



Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. La notation mentionnée n'est pas utilisée de manière exclusive ou systématique mais participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire financier pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. Le compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et jusqu'à 30% en FIA français. Le gérant peut utiliser les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, indices, taux, crédit et/ou à des actifs de diversification comme par exemple les marchés des matières premières non agricoles.

L'exposition globale résultant de l'utilisation des instruments financiers dérivés est de 100% de l'actif net du compartiment.

L'actionnaire peut subir une perte en capital : si la valeur liquidative du compartiment est amenée à baisser au cours du temps, les niveaux de protection trimestrielle diminueront également et les actionnaires peuvent être amenés à perdre quasiment l'intégralité de leur investissement initial, à un rythme pouvant atteindre 5% par an.

Les demandes de rachat sont reçues à tout moment par tout intermédiaire financier autorisé. Elles sont centralisées auprès de BNP Paribas chaque jour de calcul de valeur liquidative à 13 heures (heure de Paris) et exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au Prospectus de la SICAV.

Autres informations : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant dix-huit mois.

Investisseurs de détail visés

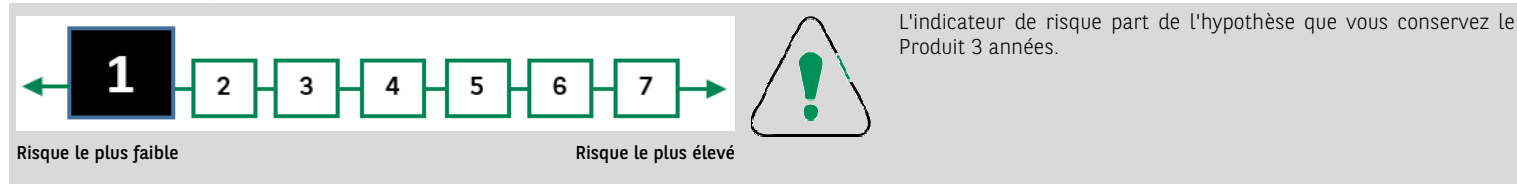
Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte limitée du capital et attendre une protection de leur capital à hauteur de 95%. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 3 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS SELECT. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres catégories d'actions de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. La gestion de type assurance de portefeuille et la protection permanente justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit
- Risque lié aux instruments dérivés

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 95% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	9.500 EUR		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.080,01 EUR	10.328,85 EUR
	Rendement annuel moyen	0,80%	1,08%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.085 EUR	10.337,57 EUR
	Rendement annuel moyen	0,85%	1,11%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.087,05 EUR	10.341 EUR
	Rendement annuel moyen	0,87%	1,12%



Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.089,01 EUR 0,89%	10.344,43 EUR 1,14%
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.			

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM France.
En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux annuels	173,79 EUR	110,98 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,75%	1,10%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,22% avant déduction des coûts et de 1,12% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Le montant de coûts courants se fonde sur les coûts annualisés précédemment facturés au compartiment.	70,29 EUR
Coûts de transaction	Le montant représente la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3,5 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les modalités de remboursement des parts sont détaillées dans le prospectus du fonds.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur peut également avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

■ Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».

■ Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 4 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.

